Ouestions orales

L'ÉNERGIE

LES RÉSERVES DE GAZ NATUREL—LA DÉCLARATION D'UN DIRECTEUR DU CNR

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, la question que je pose au vice-premier ministre et ministre des Finances a trait au vaste programme de conversion des systèmes de chauffage du pétrole au gaz actuellement en cours, et ainsi qu'aux ressources financières visant à aider les municipalités qui n'en possèdent pas déjà à se doter d'un réseau de distribution de gaz. Selon une déclaration qu'un article du Globe and Mail de la semaine dernière impute à un directeur du Conseil national de recherches, le Canada ne disposerait de réserves de gaz naturel que pour une vingtaine d'années. Le ministre était-il au courant de cette déclaration et, le cas échéant, prévoit-il que nous devrons un jour ou l'autre nous engager dans un autre vaste programme de conversion des systèmes de chauffage du gaz naturel à une autre forme d'énergie, maintenant que le gouvernement a déjà consacré 650 millions de dollars à la conversion des systèmes de chauffage du pétrole au gaz naturel? Le ministre savait-il qu'un directeur du Conseil national de recherches aurait dit, selon ce que rapporte le Globe and Mail du 11 novembre, que nous ne disposions de réserves de gaz naturel que pour une vingtaine d'années?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne suis pas au courant de la remarque attribuée à un directeur du Conseil national de recherches. Le député le sait, nous avons lancé un programme visant à encourager les Canadiens à passer du fuel domestique à un combustible plus économique, le gaz naturel. Le programme se fonde sur l'hypothèse qu'on pourra compter sur du gaz naturel, non seulement dans l'immédiat mais encore à l'avenir, en quantités encore plus considérables grâce à de nouvelles découvertes non seulement au large de nos côtes mais aussi dans l'Arctique.

M. Domm: Madame le Président, une question supplémentaire sur le même sujet. Pour éviter d'être aux prises avec le même problème que les Britanniques qui s'étaient convertis massivement, presque 100 p. 100, au gaz naturel mais doivent maintenant faire l'opération inverse à cause de problèmes d'approvisionnement qui ont entraîné une hausse des prix de 60 p. 100 cette année en Grande-Bretagne, le ministre cherchera-t-il à déterminer qui a raison? Nous croyions disposer de réserves inépuisables de pétrole, et nous constatons maintenant que non. Est-ce la même chose dans le cas du gaz naturel alors que le Conseil national de recherches est en désaccord avec l'Office national de l'énergie, que le ministre est mal informé et induit en erreur, engage maintenant le pays dans un programme qui exigera une reconversion massive du gaz naturel à quelque autre ressource énergétique dans 20 ans, et pour laquelle le gouvernement actuel ne dispose d'aucun pro-

M. MacEachen: Madame le Président, je ne peux que répéter ce que j'ai dit au député. J'estime que ses craintes à cet égard sont sans fondement et que le gouvernement du Canada a pris une décision judicieuse en encourageant les Canadiens à cesser de dépendre du pétrole importé pour adopter maintenant une source d'énergie canadienne. Cela me paraît très

raisonnable pour le moment et pour un bon bout de temps encore.

LE GRAIN

LA QUESTION DE L'EMBARGO SUR LES VENTES À L'URSS

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et a trait à la déclaration qu'un de ses collègues du cabinet, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé a faite vendredi à Regina aux délégués du Syndicat du blé de la Saskatchewan. Le ministre leur a dit que le Canada avait aboli tous les quotas limitant les quantités de grains que la Commission canadienne du blé vendait à l'URSS. Dans la pratique, cela signifie donc que le Canada a suspendu son embargo sur les ventes de grains à destination de ce pays. Le ministre peut-il confirmer si ce changement de politique a bien eu lieu et si le ministre d'État parlait ainsi au vu et au su de tout le cabinet?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, le gouvernement n'a pas modifié sa politique. Notre pays ne livrera à l'URSS que des quantités normales. Actuellement, on cherche à établir ce que seront ces quantités «normales» l'année prochaine.

Des voix: Oh, oh!

M. MacGuigan: Les députés ont beau rire, nous avons de la marge. Ils ne vont tout de même pas prétendre qu'il faut laisser tomber les agriculteurs.

M. Hovdebo: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il est évident que le ministre responsable de la Commission du blé s'efforçait vraiment de respecter l'opinion des agriculteurs de l'Ouest. Le ministre de l'Agriculture a fait des déclarations similaires; ces deux ministres ont donc parlé à tort et à travers. Dans ces conditions, qu'est-ce que la Commission du blé doit faire? L'accord que le gouvernement a conclu avec les États-Unis permet-il à la Commission du blé d'aller négocier avec les Russes pour remplacer le marché qui vient à échéance? La Commission du blé est-elle ou non autorisée à vendre du blé à l'URSS?

M. MacGuigan: Madame le Président, bien sûr que la Commission du blé peut vendre du blé à l'URSS. Il n'y a jamais eu d'embargo total, seulement un embargo partiel. Il s'agit de s'en tenir au volume normal de ventes de ces produits. Cette règle vaut encore. C'est maintenant une nouvelle annéerécolte, et il nous faut tenter de décider de la marche à suivre pour cette année. Le gouvernement donne des instructions à la Commission du blé, et je crois que la Commission va entamer des négociations avec le gouvernement soviétique.

L'EMPLOI

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES FONDS AFFECTÉS AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

M. Maurice Foster (Algoma): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Emploi et l'Immigration. Comme le chômage saisonnier est très élevé dans bien des régions du pays et que les fonds affectés cet hiver au Pro-